

Appel à candidature Poste de Conseiller Technique Fédéral

Le Groupement d'Employeur de la Ligue Grand Est de Judo recrute, un Conseiller Technique Fédéral (CTF) en charge du développement sur le territoire champenois et plus particulièrement sur les comités de l'Aube et de la Haute-Marne.

Les candidatures (lettre de motivation, copie de la carte professionnelle et CV) sont à adresser par mail **avant le 25 juin 2023** aux personnes suivantes :

Président du groupement d'employeur de la Ligue : [president GRAND_EST@ffjudo.com](mailto:president_GRAND_EST@ffjudo.com)

Présidente du comité départemental 10 de Judo : president_comite10@ffjudo.com

Président du comité départemental 52 de Judo : president_comite52@ffjudo.com

Directrice Technique Nationale Adjointe : cecile.grasso@ffjudo.com

Collaboratrice de la Direction Technique Nationale : dtn@ffjudo.com

Directeur Technique Régional (DTR) : yannick.fousse@ffjudo.com

Responsable Administratif et Financier (RAF) : corentin.koenig@ffjudo.com

Après étude des candidatures, des entretiens seront organisés du **3 au 6 juillet 2023**.

Intitulé de la fonction	Conseiller Technique Fédéral (CTF)
Diplômes et/ou expérience professionnelle requis	DESJEPS Judo ou BEES 2 option Judo-Jujitsu. Les candidatures de titulaires du DEJEPS spécialité « Performance Sportive mention Judo » pourront être étudiées sous réserve d'un projet de formation à très court terme visant l'obtention du DESJEPS.
Type de Contrat de travail	Contrat à Durée Indéterminée
Date prévisionnelle d'embauche	01/09/2023
Rémunération	Rémunération mensuelle : 2464 € brute, négociable selon l'expérience du candidat Classification : Technicien – groupe 5 de la CCNS. Avantages : Tickets Restaurants et Mutuelle

DESCRIPTION DU POSTE

- Conseiller Technique Fédéral (CTF) sur le territoire champenois et plus particulièrement sur les comités de l'Aube et de la Haute-Marne pour assurer le développement du territoire ;
- Il/elle est membre de l'Équipe Technique Régionale (ETR), il/elle participe aux réunions de l'ETR
- Ses missions sont principalement effectuées pour le compte des comités départementaux de l'Aube et de la Haute-Marne et pour le bassin champenois
- Les missions sont définies et précisées pour chaque olympiade sportive par une lettre de mission qui peut être ajustée, si besoin, annuellement ;
- Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition et pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation

PRINCIPALES ACTIVITES

- **Missions de développement et de promotion :**
 - Relais de l'action fédérale en direction des clubs
 - Conseils et rôle de soutien auprès des clubs (création, relation profs, incitation de projet, fléchage financements...)
 - Travail technique de proximité avec les clubs
 - Coordination et mise en place d'actions de développement et de promotion
- **Missions sportives et techniques :**
 - Aide à l'organisation et au suivi des activités fédérales et des manifestations des comités
 - Accompagnement sportif et technique auprès des licenciés des comités et logistique événementielle ;
 - Encadrement des stages sportifs, regroupements, actions de détection et de formation des jeunes sportifs ;
 - Intervention au sein des structures PPF et associées du territoire (site de Reims notamment)
- **Missions éducatives et de formation :**
 - Suivi de la formation initiale et continue des bénévoles et professionnels, officiels et enseignants;
 - Identification des besoins en formation (état des lieux de l'enseignement dans les clubs), identification des profils et orientations vers les parcours de formation adaptés ;
- **Missions Équipe Technique Régionale :**
 - Membre de l'Équipe Technique Régionale : participation aux activités et aux réunions
 - Conseil, soutien et renforcement des actions de l'ETR sur le bassin champenois
- **Missions administratives :**
 - Participation aux réunions statutaires et réunions de commissions des comités ;
 - Aide à la constitution et au suivi des dossiers de subventions : ANS, Conseils Départementaux, Région, etc.

Autonomie : Le ou la CTF bénéficiera d'une grande autonomie dans l'accomplissement de ses missions et devra rendre compte de son activité régulièrement aux présidents des comités et au DTR.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Durée du temps de travail : Temps plein – le volume annuel de travail est fixé à 214 jours effectifs, auxquels s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L.212-16 du code du travail, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier sur tout ou partie de l'année et le repos hebdomadaire n'étant pas habituellement donné le dimanche.

L'organisation du temps de travail sera planifiée chaque année en cohérence avec la lettre de mission qui régit les missions annuelles du salarié.

Lieu : le lieu de travail est situé au comité départemental de l'Aube, Maison des associations, 63 avenue Pasteurs 10000 TROYES et au comité de la Haute-Marne, 10 bis bld Gambetta 52000 Chaumont.

Compte tenu de la nature de l'activité et **du territoire très rural, la plupart** des missions se dérouleront en dehors des sièges sociaux, avec des déplacements professionnels **essentiellement sur l'Aube et la Haute-Marne**, mais aussi sur l'ensemble du bassin champenois, de la région ou au-delà (possibilité de prise en charge aux conditions fixées par le comité).

Convention concernée : Convention Collective Nationale du Sport.

Temps d'adaptation : Période d'essai de 2 mois.

Incompatibilité : La fonction est incompatible avec l'exercice de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD ou d'un club affilié à la FFJDA.

La fonction d'enseignant au sein d'un ou plusieurs clubs affiliés à la FFJDA, sauf exception dûment justifiée et après accord des présidents du Groupement d'Employeur, du Comité de l'Aube et de la Haute-Marne de Judo-Jujitsu et du DTN.

POSITIONNEMENT DANS LE COMITE	<ul style="list-style-type: none">- Sous l'autorité administrative du Président du Groupement d'Employeur ;- Sous l'autorité fonctionnelle des Présidents du Comité de l'Aube et de la Haute-Marne de Judo-Jujitsu ;- Sous l'autorité technique du DTN (Directeur Technique National) de la FFJDA ou son représentant (DTR).
----------------------------------	--

COMPETENCES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Qualités relationnelles et animation d'un réseau ;- Sens de l'organisation, rigueur professionnelle et adaptabilité ;- Aptitude au travail en équipe, à la relation et à la communication ;- Autonomie et faire des retours réguliers sur l'activité- Maîtrise de l'organisation du Sport ;- Conduite de projet (recherche et mise en œuvre de financement, plannings, communication, animation des intervenants...) ;- Connaissance de l'environnement législatif et réglementaire du sport ;- Connaissance du milieu associatif ;- Maîtrise des outils informatiques nécessaires au développement ;- Permis de conduire B + véhicule
----------------------------	---

EVALUATION DU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à s'inscrire dans un processus d'auto-évaluation ;- Entretien annuel
--------------------------	--